

Invention du Télégraphe par Claude Chappe

Le télégraphe a été inventé sous le règne de Napoléon Ier, né à Ajaccio en 1769, 2ème fils de CHARLES MARIE BONAPARTE et de MARIA LETIZIA ROMOLINO. Il fut empereur des Français (1804-1815) il mourut à Sainte-Hélène le 5 mai 1821.

Claude Chappe, ingénieur français, né à Brûlon (1763-1805). Avec son frère Ignace, né à Laval (1762-1829), il réalisa le premier système de télégraphie aérienne.

Le 28 Thermidor, an II; (15-8-1794) 1re dépêche télégraphique par le télégraphe aérien Paris-Lille de Claude Chappe; atteint d'un cancer à l'oreille, il se suicide à Paris en se jetant dans le puits de l'hôtel de Villeroy, le 23-1-1805.

Le Télégraphe était composé de trois pièces mobiles, en bois, et était réservé dans un premier temps aux communications officielles, il fonctionnait uniquement le jour et par temps clair.

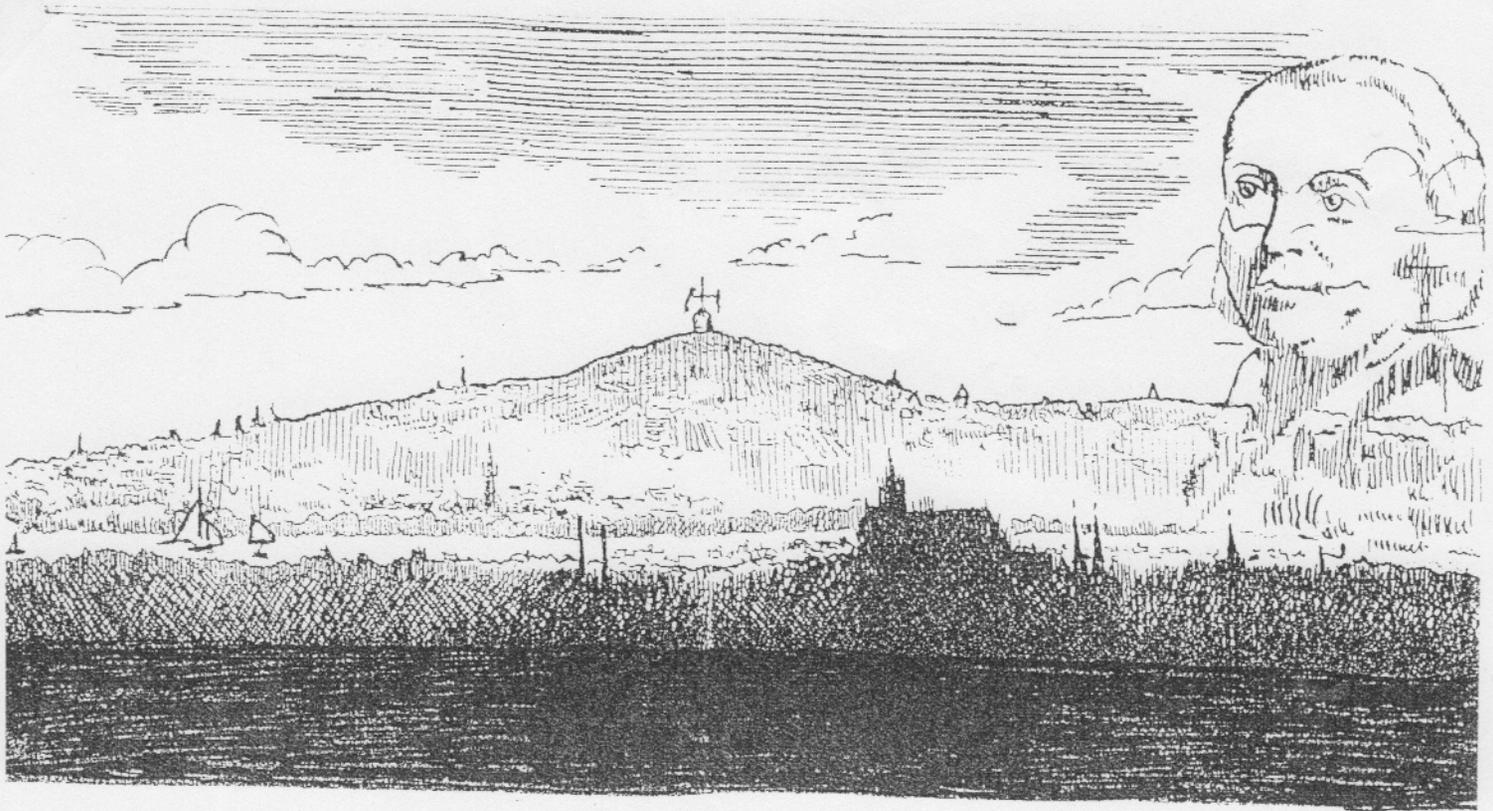
La station du télégraphe se trouvait à environ 250 mètres derrière la poste de Vernéville (11 rue du télégraphe) (voir le plan)

Le 4-11-1804, une dépêche concerne Vernéville: Destitution du Stationnaire suite à un état d'ivresse répété.

Obligation de se rendre à "l'hôtel à Paris"?

Mutation immédiate pour le remplaçant de SAINT-QUENTIN à VERNEVILLE. Suspension de fonction temporaire sans traitement. Remplaçant de Metz, traitement fixé à 1 franc.

Précision de l'horaire. (voir détail par ailleurs)



Le Télégraphe

On trouve le premier télégraphiste à Vernéville le 15-01-1806 du nom de M. Jean Cerfontaine 28 ans, marié à Vernéville en 1806 avec Mlle Catherine Bailtz.

Un deuxième télégraphiste est nommé à Vernéville le 7-07-1817, son nom est M. André Valtin.

Un troisième télégraphiste est nommé à Vernéville en 1824, M. Henri Galand marié avec Marie Watrin.

La ligne était Metz (Mont Saint Quentin) - Vernéville - Giraumont - Verdun - Douaumont et Pierreville - Strasbourg - Paris.

Quelques détails relevés dans les copies

12-06-1814: Conserne Verdun, Douaumont, Eton, Saint Quentin et Vernéville. Les tournées se font à pied.

30-10-1814: Conserne Verdun, Giraumont, Vernéville et Metz.

Où il est question d'espionnage.

De STENAY, lieu de résidence des parents du directeur ROGELET.

23-03-1815: Conserne Vernéville, où il est question de fonction de "poste extrême"

30-11-1834: Concernant la retraite du Directeur ROGELET et son remplacement par son fils

LE TELEGRAPHE

Le 13 Brumaire*
au sieur Clarigny
stationné à Warnéville*

Le 8 Messidor An 12 *,Monsieur vous avez été suspendu de vos fonctions pour 10 jours pour une absence de 2 heures dans une transmission du six du dit cette absence a été occasionnée par l'état d'ivresse dans lequel vous vous trouviez en ce moment. En vous suspendant de vos fonctions, je vous ai prévenu que conformément aux instructions de l'administration, vous seriez destitué si vous retombiez dans la même faute; vous vous êtes rendu coupable hier dans la même transmission de Paris donnée à 15 heures 9 minutes dans laquelle vous avez donné une infinité de signaux qui ne vous ont point été transmis par Giraumont ce qui prouve évidemment l'état d'ivresse dans lequel vous étiez. Giraumont vous a présenté plusieurs fois l'erreur pour annuler ces signaux, vous ne l'avez point prise et il fut forcé de vous signaler d'absence et tous ces débats font cause que la correspondance a été retardée d'un jour. J'ai la certitude de tous ces faits, en conséquence et conformément au règlement je vous prévient que vous êtes destitué de vos fonctions à daté de demain 14 du courant que votre traitement cesse de vous être payé à compté de cette époque et que vous êtes remplacé par le sieur Etienne l'un des stationnaires du poste de Saint Quentin. D'après la lettre de l'administration en date du 15 Vendémaire* dernier je dois vous prévenir que vous devez partir pour vous rendre à l'hôtel à Paris dès l'instant de votre destitution et que votre pension ne vous sera payée que pour le temps strictement nécessaire pour vous rendre de votre poste à l'hôtel.

Le 13 Brumaire *
au sieur Etienne à St Quentin
Vous partirez aujourd'hui Monsieur pour vous rendre au poste de Warnéville* où vous remplacerez le sieur Clarigny qui est destitué de sa fonction à daté de demain 14.

* 13 Brumaire An XIII 4-11-1804

* Warnéville Actuellement Vernéville distante de 9 km 300
de St Quentin

* 8 Messidor AN XII 27-6-1804

* 15 Vendémaire 7-10-1804

LE TELEGRAPHE

Le 13 Brumaire au sieur Cerfontaine* Stationné à Warnéville.

Vous avez eu connaissance monsieur de la peine qui a été portée contre le sieur Clarigny à l'époque du 8 Messidor dernier (27-6-1804), pour une absence de 2 heures dans une transmission et qu'elle avez été occasionné par l'état d'ivresse ou il se trouvait en ce moment. Je vous ai prévenu plusieurs fois depuis que cette circonstance devait vous servir d'exemple et vous engager à vous tenir sur vos gardes si vous vouliez vous exposer aux mêmes désagréments, mais il parait que vous n'avez pas voulu suivre nos avis puisque vous vous êtes rendu coupable avec le sieur Clarigny de la même faute dans la journée d'hier.

J'ai la certitude que vous étiez tout deux au poste hier à 15 heures 9 minutes et que c'est parce que vous étiez tout deux ivre que la transmission qui arrivait en ce moment de Paris a été retardée et qu'il a été donné de votre poste une infinité de faux signaux, qui ne vous ont point été transmis par Giraumont. Je vous préviens en conséquence et conformément au règlement que vous êtes suspendu de vos fonctions jusqu'à nouvel ordre à dater de demain 14 du courant, que vous ne toucherez point de traitement pendant le temps que durera votre suspension et que le sieur Loison sera chargé de vous remplacer. L'administration à qui je rends comte de la faute que vous avez commise déterminera la durée de votre suspension.

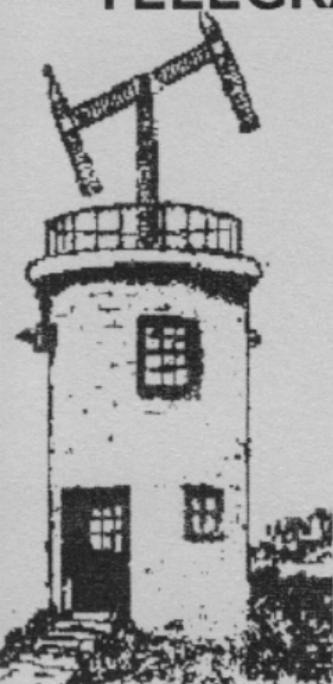
La suspension de fonction a durée 12 jours et le traitement payé à Loison.

Le 13 Brumaire au sieur Loison à METZ.

Vous partirez aujourd'hui Monsieur pour vous rendre au poste de Warnéville où vous remplacerez jusqu'à nouvel ordre le sieur Cerfontaine qui est suspendu de sa fonction à dater de demain 14 du présent. Son traitement fixé à 1 franc vous est alloué.

* Jean Cerfontaine télégraphiste à Vernéville le 27-6-1804 marié avec Mlle Catherine Bailtz, le 15-01-1906 à Vernéville.

TELEGRAPHE de CHAPPE



Association Mont-Saint-Quentin
Télégraphe de Chappe
57050 Le Ban-Saint-Martin

- Membre de la Fédération Nationale des Associations de personnel de la Poste et de France Télécom pour la Recherche Historique (F.N.A.R.H.) à Nancy.
- Membre de l'Association pour l'Aménagement et la Préservation du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint-Quentin et de ses environs (A.A.P.P.A.N.) à Longeville-lès-Metz.
- Membre de l'Association LorHisTel Association de recherches historiques sur les télécommunications de Lorraine, 54000 NANCY.
- Partenaire de l'Association sarroise FÖRDER-VEREIN Optische Telegrafestation Littermont e.V. à Nalbach.

Contact

Tél. : 03.82.88.51.21 ou 03.87.60.47.57
Courriel : chappebansaintmartin@gmail.com
Site internet : www.telegraphe-chappe.eu

Public

Tout public, passionné(e) d'histoire

Activités : Histoire et Pédagogie

Télégraphie aérienne

Recherche historique, pédagogie (animations scolaires et culturelles) histoire, expositions.

Projet d'une construction à l'identique d'une station télégraphique sur le Mont St Quentin et réalisation d'un itinéraire balisé en collaboration avec le Club Vosgien reliant la ville de Metz au Mont Saint-Quentin incluant la Tour Bismarck et la station reconstruite du télégraphe de Chappe.

Information pédagogique, animation.

Prix et conditions d'inscription

Cotisation annuelle : 15 €
Etudiant : gratuit

Réunion le 1^{er} mercredi du mois
au Centre Socioculturel le Ru-Ban à partir de 14 h 30